

La Médiation scolaire

UNE PÉDAGOGIE DE LA RELATION

Collèges

Châtellerault Année scolaire : 2013 -2014





La médiation scolaire vient avec d'autres projets s'inscrire dans le cadre du projet d'établissement.

LES OBJECTIFS DU PROJET:



- Enrayer la violence verbale et parfois physique entre élèves par la méthode de la médiation sociale.
- Permettre une véritable éducation à la citoyenneté.
- Favoriser une communication où les mots retrouvent leur place.



Définition de la médiation

Selon la charte de référence de la médiation sociale adoptée par le CIV du 1 er octobre 2001, « la médiation sociale est définie comme un processus de création et de réparation du lien social et du règlement des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose. »



LA MEDIATION EN MILIEU SCOLAIRE:

La médiation est une façon de réguler des conflits par l'utilisation de techniques de communication non violente et de négociation. Au niveau scolaire, cette méthode est expérimentée depuis 1993 dans un collège de Vénissieux (69), dans un collège et une école primaire de St Etienne du Rouvray (76), sous l'égide de Pierre Bonafé-Schmitt, chercheur au CNRS. La médiation scolaire est un outil qui vient, en complément d'autres actions, fabriquer davantage de citoyenneté. Comment apprendre à nos élèves à devenir les citoyens responsables de leur devenir? La médiation scolaire représente une alternative au "modèle disciplinaire". Elle repose sur la délégation par les responsables de l'établissement scolaire, aux élèves médiateurs, d'un certain pouvoir de gérer les conflits.



LA FORMATION

A qui s'adresse la formation?

Collégiens

Les élèves volontaires seront formés à la gestion des conflits par la médiation sociale dispensée par l'association médiation.

Intervenant : Smail BEN DJILALI 15 ans d'expériences en prévention et gestion des conflits, Directeur de l'Association Médiation, Médiateur et Formateur professionnel.



<u>Méthodes pédagogiques</u>: Participative, interrogative et active qui permettent de favoriser les expressions **des collégiens.**

<u>Outils pédagogiques</u>: Power point, jeux de rôle, mise en situations, exercices permettant de travailler sur les représentations des participants.

Pré-requis : Aucun

Durée de la formation: 25h/an

95 heures dans le cas du projet d'établissement



LES FINALITES

La médiation est un processus permettant de ne *plus réagir dans une situation de conflit par la violence mais par le dialogue et la négociation.* L'idée n'est pas de faire disparaître les conflits qui peuvent être nécessaires dans un processus éducatif mais d'apprendre à gérer ces conflits pour qu'ils deviennent constructifs.

Grâce à cette formation, les élèves seront capables d'utiliser des techniques de communication efficace.

La médiation permet de développer le concept de citoyenneté. Les élèves intègrent les règles de l'établissement et la loi. Ils deviennent plus responsables et acquièrent un état d'esprit qui devrait se généraliser dans leur vie quotidienne au collège et sur les quartiers.